



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 mars 2017

RÉSOLUTION N° 2017 – 02

Affectation du résultat de l'exercice 2016

Sur proposition du Directeur général relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2016 et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration approuve l'affectation en report à nouveau du résultat net de l'exercice 2016 d'un montant de + 12 259 147,62 € (douze-millions-deux-cent-cinquante-neuf-mille-cent-quarante-sept euros et soixante-deux centimes).

Le Président du Conseil d'administration,

Jean-Yves CAULLET